

Fiche signalétique *Equal 65 WP*

Date de publication : 11/12/2012 (j/m/a)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Equal 65 WP

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
Dodine	65	Non inscrit	2439-10-3
Silicate d'aluminium hydrate	10 – 30	10,0 mg/m ³	1332-58-7
Silice	> 1,0	0,1 mg/m ³	14808-60-7

Synonymes : Dodine, Cyprex, Syllit.

Nom chimique : Dodine : acétate de-η dodécylguanidine.

Famille chimique : Fongicide guanidine.

Usage(s) du produit : Fongicide agricole.

Numéro d'homologation : 15608 Loi sur les produits antiparasitaires.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Propriétés physiques : Poudre brun roux pâle à odeur de moisi.

Voies d'administration : Yeux, peau, ingestion et inhalation.

Effets d'une exposition aiguë : Peut causer une irritation grave aux yeux. Peut irriter les voies respiratoires et la peau. Modérément toxique par ingestion.

Effets d'une exposition chronique : Inconnus.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Ingestion : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire 200 à 300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

Avis au médecin : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : Sans objet.

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Sans objet.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Sans objet.

Moyens d'extinction : En cas d'incendie important, utiliser une mousse de type A.F.F.F. ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Techniques de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou de feu : La décomposition thermique des matières actives peut produire des oxydes de carbone et d'azote et des émanations délétères. Les risques d'explosion pour les poussières sont les mêmes que n'importe quelles poussières organiques (comme la farine).

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Déversements, fuites ou dégagements : Porter un équipement de protection individuelle. En cas de déversement au sol, empêcher tout déversement et toute contamination de se propager. Laver les surfaces dures à l'aide d'un détergent et de l'eau, puis absorber la matière à l'aide d'un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'il faut déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Inconnus.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Ne pas respirer les poussières et éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle convenable. Se laver à fond après l'utilisation. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Garder les contenants fermés et empêcher la contamination par l'humidité. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Ne pas exposer les contenants scellés à des températures dépassant 40 °C.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques s'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

Protection respiratoire : Un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA muni de cartouches pour les pesticides, s'il le faut.

Équipement de protection supplémentaire : Bassin oculaire.

Vérifications techniques : Assurer une extraction d'air local et une aération adéquates.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Poudre blanche à crème.

Odeur : Piquante.

Poids volumique apparent : 28 g/100 mL.

Point d'ébullition : Aucune donnée.

Point de fusion : 136 °C pour la dodine.

Solubilité (eau) : Négligable.

Solubilité (autre) : Aucune donnée.

pH : Neutre.

% volatile : Sans objet.

Taux d'évaporation (éther=1) : Sans objet.

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Sans objet.

Densité de vapeur (air=1) : Sans objet.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable à la température ambiante.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Garder loin de la chaleur et des sources d'inflammation. L'exposition prolongée à des températures dépassant 40 °C peut entraîner la décomposition partielle de la dodine. Éviter l'humidité lors de l'entreposage.

Matières incompatibles : Oxydants forts et bases.

Produits de décomposition dangereux : Les produits de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent inclure des oxydes de carbone et d'azote et des gaz irritants.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut causer une irritation grave aux yeux. Peut irriter les voies respiratoires et la peau. Modérément toxique par ingestion.

Données toxicologiques

Dodine

DL₅₀ orale (rat) = > 1 456 mg/kg

DL₅₀ cutanée (lapin) = >2 000 mg/kg

CL₅₀ inhalation (rat) = >1,05 mg/kg

Inhalation : Les concentrations élevées du produit sont des irritants pour le nez, la gorge et les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Le contact prolongé et répété peut irriter la peau.

Contact avec les yeux : Peut causer une irritation grave des yeux.

Ingestion : L'ingestion peut irriter le tractus gastro-intestinal, et provoquer des nausées, des douleurs abdominales, le vomissement et la diarrhée.

Effets subchroniques : Inconnus.

Effets chroniques : Inconnus.

Cancérogénicité : Les matières actives du produit ne sont pas classées comme cancérogènes par l'ACGIH, l'IARC, l'OSHA et le NTP.

Mutagénicité : Il n'y a aucune preuve de pouvoir mutagène pour ce produit.

Effets sur la reproduction : On n'a constaté aucun effet secondaire occasionné par la dodine sur les paramètres de la reproduction chez les rats pendant deux générations, aucun effet sur la reproduction n'est donc prévu.

Tératogénicité : Aucune information n'est disponible et aucun effet tératogène n'est prévu.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : La dodine est toxique pour les organismes aquatiques.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

13. ÉLIMINATION

Élimination du contenant : Emballage non réutilisable. Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Se départir du contenant dans un site d'enfouissement sanitaire ou par toute autre méthode approuvée par les autorités provinciales et locales.

Élimination des déchets : Se départir des déchets dans une installation de traitement ou d'élimination des déchets (dangereux) approuvée conformément aux réglementations locale, provinciale et fédérale pertinentes. Ne pas éliminer les déchets avec les ordures ménagères ou dans les systèmes d'égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification et règlements (SIMDUT) : Ce produit est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et, comme tel, est exempté des exigences du SIMDUT.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.